

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 25 mars 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 02 avril 2024

RESSOURCES HUMAINES - MISE À DISPOSITION D'UN AGENT CAN À LA VILLE DE NIORT À TITRE ONÉREUX - DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-Gilles RONDONNET, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BILLY à Johann SPITZ, Claude BOISSON à Françoise BURGAUD, Yamina BOUDAHMANI à François GUYON, Sophie BOUTRIT à Nicolas VIDEAU, Sophie BROSSARD à Sonia LUSSIEZ, Christelle CHASSAGNE à Thibault HEBRARD, Olivier D'ARAUJO à François BONNET, Jean-Pierre DIGET à Claire RICHECOEUR, Noémie FERREIRA à Yvonne VACKER, Anne-Lydie LARRIBAU à Eric PERSAIS, Elmano MARTINS à Valérie VOLLAND, Sébastien MATHIEU à François GIBERT, Philippe MAUFFREY à Séverine VACHON, Marie-Paule MILLASSEAU à Stéphanie ANTIGNY, Rose-Marie NIETO à Jeanine BARBOTIN, Franck PORTZ à Frédéric NOURRIGEON, Nicolas ROBIN à Ségolène BARDET, Mélina TACHE à Romain DUPEYROU, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX, Florence VILLES à Lucien-Jean LAHOUSSE, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaire absente suppléée :

Nadia JAUZELON par Jean-Gilles RONDONNET.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Bastien MARCHIVE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX.

Titulaires absentes excusées :

Annick BAMBERGER, Patricia DOUEZ, Elsa FORTAGE.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Elisabeth MAILLARD

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU MARDI 2 AVRIL 2024

RESSOURCES HUMAINES - MISE À DISPOSITION D'UN AGENT CAN À LA VILLE DE NIORT À TITRE ONÉREUX - DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Monsieur **Gérard LABORDERIE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

L'Agglomération du niortais et la Ville de Niort ont voté en décembre 2023 un Schéma de Promotion des Achats Responsables (SPASER) commun pour répondre conjointement aux Objectifs de Développement Durable à travers la commande publique.

L'Agglomération et la Ville de Niort partagent les mêmes objectifs d'achat durable, et sollicitent des partenaires du même bassin économique.

Par ailleurs plusieurs directions de l'Agglomération et de la Ville partagent la même gouvernance sous la direction d'une Direction Générale mutualisée.

Le plan d'actions du SPASER étant commun aux deux collectivités, la mise en œuvre des fiches actions devra être conjointement réalisée et la mesure des résultats obtenus sera consolidée à l'échelle des deux structures. Un portage commun semble donc pertinent.

En 2023, l'Agglomération a recruté une chargée de mission achat et développement durable qui a mené les travaux de construction du SPASER et qui dispose d'une compétence spécifique dans le domaine des achats responsables.

Dans un souci de cohérence d'action au niveau du territoire en matière de commande publique responsable, il est proposé de mettre à disposition de la Ville de Niort la chargée de mission achat et développement durable, à hauteur de 15% de son temps de travail et ce, à compter du 15 avril 2024. Elle aura pour principales missions :

- L'animation et le suivi du SPASER pour la Ville de Niort ;
- Le pilotage de certaines actions communes aux deux collectivités ;
- Le suivi des engagements de la Ville de Niort dans le cadre de la loi AGEC.

Elle sera, comme à l'Agglomération, sous la responsabilité hiérarchique du Directeur partagé de la Commande Publique au sein du pôle Ressources.

Elle conservera ses missions d'accompagnement des directions dans leurs achats à l'Agglomération ainsi que celles liées au développement des groupements de commandes communautaires.

Vu l'accord de l'agent sur les termes de la convention.

Cette mise à disposition partielle, se fera à hauteur prévisionnelle de 15 % d'un équivalent temps plein sur la période du 15 avril 2024 au 14 avril 2027.

Les modalités de la mise à disposition figurent dans la convention de mise à disposition établie entre la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération du Niortais telle que jointe en annexe.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention de mise à disposition partielle de 15% d'ETP d'un agent CAN auprès de la Ville de Niort du 15 avril 2024 au 14 avril 2027 ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer la convention jointe en annexe.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Gérard LABORDERIE

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué